



Association
Mieux Vivre
avec le
Syndrome de **Joubert**
<http://www.joubert-asso.org>

Reconnue d'intérêt général partiel
Membre de l'Alliance Maladie Rares

Bulletin d'adhésion et/ou de don pour l'année 2026
MEMBRES SYMPATHISANTS

NOM (s) :

Prénom(s) :

Adresse :

□ □ □ □ □

Téléphone : __ / __ / __ / __ / __

E-mail :

Personne vous ayant fait connaître l'association :

Je souhaite / nous souhaitons effectuer un don à l'association d'un montant de€

Et/ou

Je souhaite/ nous souhaitons adhérer à l'association en tant que membre (s) sympathisant (s) et verser au titre de la cotisation 2026 la somme de :

- **10 € (cotisation individuelle annuelle par personne) x (nb de personnes) = €**
- **Option « t-shirt de l'association » : 10 € x (nombre de t-shirts) = €**

(Taille(s) souhaitée(s) :)

Règlement par : Chèque (à l'ordre de : Mieux Vivre avec le Syndrome de Joubert)
 Virement bancaire (IBAN : FR7610278022150002039210159 / BIC : CMCIFR2A)
 Espèces

Fait à

Signature :

Le

Bulletin et règlement à envoyer à :
« Mieux Vivre avec le Syndrome de Joubert »,
chez Franck Périé, 10 Route de St Martin – 31260 FIGAROL

NB :Notre association étant reconnue d'intérêt général partiel, un reçu fiscal vous sera envoyé dans le cadre d'un don et uniquement dans ce cadre là.

Siège : 20 Allée du Clos Lodet – 35470 Bain de Bretagne

mieuxvivreavecjoubert@gmail.com – Tél : 06 89 16 91 87

N° enregistrement Préfecture : w352001860

N° SIRET : 819 932 211 00017 / Code NAF : 9499Z